

Attestation d'éligibilité au BAT-EQ-127

Nous, **Société RESISTEX SA**
11, quai de la Banquière
06730 Saint-André de la Roche
FRANCE

Attestons par la présente que le produit suivant est éligible à la fiche d'opération standardisée BAT-EQ-127

779013 XTREM ASYM 21621lm NR 3000K

BAT-EQ-127 : Luminaire d'éclairage général à modules LED (tertiaire)

Les luminaires à modules LED mis en place respectent les critères suivants :

- durée de vie calculée à 25°C supérieure ou égale à 50 000 heures pour une chute de flux lumineux inférieure ou égale à 20 % conformément à la norme EN 62722-2-1 et à la méthode d'extrapolation TM21 ;
- efficacité lumineuse (flux lumineux total sortant du luminaire divisé par la puissance totale du luminaire auxiliaire d'alimentation compris) :
 - supérieure ou égale à 120 lumens par watt pour les luminaires ayant un indice de protection aux chocs (IK) supérieur ou égal à 10 selon la norme NF EN 62262 ;
 - supérieure ou égale à 140 lumens par watt pour les autres luminaires ;
- toutefois, dans le cas où l'indice de rendu des couleurs (IRC) est supérieur ou égal à 90 selon la norme NF EN 62717, avec $R9 > 0$, l'efficacité lumineuse est supérieure ou égale à :
 - 108 lumens par watt pour les luminaires ayant un indice de protection aux chocs (IK) supérieur ou égal à 10 selon la norme NF EN 62262 ;
 - 126 lumens par watt pour les autres luminaires ;
- facteur de déphasage supérieur ou égal à 0,9 quelle que soit la puissance selon la norme EN 61000-3-2 ;
- taux de distorsion harmonique sur le courant inférieur à 25 % selon la norme EN 61000-3-2 ;
- groupe de risque photobiologique strictement inférieur à « 2 » selon la norme NF EN 60598-1 Luminaires _ Partie 1 : exigences générales et essais ;
- le luminaire est adapté pour la régulation automatique par gradation de puissance en fonction de l'éclairage naturel du local dès lors que cet éclairage est possible ;
- le ou les modules LED et leurs appareillages d'alimentation associés sont remplaçables.

Les données techniques sont récapitulées sur la fiche technique du produit disponible sur notre site internet.

Saint-André de la Roche, le **06/03/2024**

Mr Bruno LAVEDRINE
Directeur Développement Produits
Products Development Director

B. LAVEDRINE




Attestation d'éligibilité au RES-EC-104

Nous, **Société RESISTEX SA**
11, quai de la Banquière
06730 Saint-André de la Roche
FRANCE

Attestons par la présente que le produit suivant est éligible à la fiche d'opération standardisée RES-EC-104

779013 XTREM ASYM 21621lm NR 3000K

RES-EC-104 : Rénovation d'éclairage extérieur (Extérieur)

Est éligible à cette action toute rénovation pour laquelle chaque luminaire neuf respecte les exigences suivantes :

- ensemble optique fermé d'un degré de protection (IP) de 65 minimum
- cas n°1 : efficacité lumineuse d'au moins 90 lumens par Watt et ULOR d'au plus 1 % (ou, pour les luminaires à LED, ULR d'au plus 3%)
- cas n°2 : efficacité lumineuse d'au moins 70 lumens par Watt et ULOR d'au plus 10 % (ou, pour les luminaires à LED, ULR d'au plus 15 %)
- sources lumineuses remplaçables

Les données techniques sont récapitulées sur la fiche technique du produit disponible sur notre site internet.

Pour faire valoir ce que de droit.

Saint-André de la Roche, le **06/03/2024**

Mr Bruno LAVEDRINE
Directeur Développement Produits
Products Development Director

B. LAVEDRINE


